

Septembre, mois des maudites primes d'assurance maladie

Dans quelques semaines, nous saurons à quelle sauce nous serons mangés, même si les mesures vaudoises d'allègement des primes sont les bienvenues. Mais la LAMal reste un poids très lourd pour le budget des ménages alors que les assurances maladie gèrent des milliards de réserves qui signifient trop souvent que les assurés ont trop payé. Et les assureurs restent imperturbables, sachant que, grâce aux subventions aux assurés, ils peuvent engranger sans souci des primes dont ils ont fixé eux-mêmes les montants.

Si l'obligation d'assurance a été un vrai progrès social de solidarité, le système LAMal a atteint ses limites.

Sans revenir sur les réserves qui doivent être reconstituées pour chaque assuré qui change de caisse, évoquons les primes calculées par tête qui sont hors de prix pour les familles. Sous prétexte que les coûts de la recherche sont élevés, les prix des nouveaux médicaments peuvent se calculer en millions de francs. Et Novartis, qui estime depuis plusieurs années le prix de la recherche à 9 milliards de dollars, reconnaît paradoxalement des dépenses de publicité et de distribution pour plus de 12 milliards...

Les génériques sont beaucoup trop chers dans notre pays. Par exemple, une boîte de 100 comprimés de Pantoprazol 40 mg (contre des maladies gastro intestinales) coûte 3 francs 55 aux Pays Bas et 54 francs 85 en Suisse !

De plus en plus, de subites ruptures de stock de médicaments et de vaccins péjorent les traitements dans les hôpitaux et perturbent gravement les patients. C'est qu'il s'agit souvent de médicaments bon marché car leurs brevets sont échus et qui sont produits dans de petites structures. Ils n'intéressent ni les pharmas ni leurs actionnaires.

Que ces critiques toutefois ne découragent personne de changer de caisse maladie pour choisir la plus adéquate, en se méfiant des franchises qui peuvent être périlleuses. L'AVIVO vous conseillera volontiers.

Votre présidente Christiane Jaquet-Berger